

PRÉFECTURE

Du 2<sup>e</sup> Arrondissement  
Maritime.

CABINET DU PRÉFET

N<sup>o</sup> 419.

Brest, le 8 Septembre 1864.

Monsieur le Préfet,

au sujet d'un M<sup>r</sup> Prosper  
qui se prétend le dernier  
survivant du naufrage  
de la Méduse.

Les journaux le Ouest d'Angers, et  
le Phare de la Loire ont appelé, au mois de  
juin dernier, la sympathie publique sur un  
Chanteur ambulatoire, nommé Prosper, français,  
qui ils signalaient comme étant le dernier survivant  
du naufrage de la Méduse. Cet ancien marin  
serait, selon eux, âgé de 72 ans; il réunirait  
47 années de navigation; il aurait fait sept  
fois naufrage et aurait sauvé plus de 400  
personnes du feu, de l'eau, &c.

M. le Préfet de Maine & Loire, invité  
par le Ministre de la Marine à faire prendre  
des renseignements sur cet individu, a adressé  
à S. Exc. une lettre de laquelle il résulte  
que le M<sup>r</sup> Prosper a été marin dans sa jeunesse,  
qu'il a été marié à Caen, vers 1831, et qu'il y a abandonné  
sa

A Monsieur le Préfet du Finistère à Quimper

la femme et ses enfants, pour aller exercer, avec  
des troupes nomades, la profession de lutteur et  
de chanteur; qu'enfin on l'accuse de s'être  
procuré de faux certificats pour exploiter la  
crainte publique.

D'après un récent article du Quimpérois,  
ce même individu paraît avoir passé dernièrement  
à Quimper. Il ne serait pas impossible qu'il  
se trouvât encore dans le Finistère.

Dans cette hypothèse, j'ai l'honneur  
de vous transmettre, conformément aux ordres  
du Ministre, une copie des informations fournies  
par M. le Préfet de Maine & Loire, informations  
qui sont telles que ce fonctionnaire n'eût pas  
hésité à faire exercer des poursuites contre le  
N<sup>o</sup> Prosper, si celui-ci était resté dans son  
département.

Je vous salue et adresse une communication  
semblable à M. le Sous-Préfet de Trent.

Agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance  
de ma haute considération.

Le Vice-Amiral Préfet Maritime

Requenaud